

Étudiants internationaux

Droits de scolarité

Les droits de scolarité exigibles des étudiants internationaux s'appliquent à compter de la session d'été.

Domaines de formation	Montants par session (temps plein) en dollars		
	2017-2018	2018-2019	2019-2020
A- Formation préuniversitaire Techniques humaines Techniques administratives	3 635	3 671	3 707

Étudiants canadiens non-résidents du Québec

Droits de scolarité

Les droits de scolarité exigibles des Canadiens non-résidents du Québec s'appliquent à compter de la session d'été.

<i>Années scolaires</i>	<i>Montants par session (temps plein) en dollars</i>	<i>Montants à l'heure (temps partiel)* en dollars</i>
2017-2018	1 508	7,36
2018-2019	1 540	7,51
2019-2020	1 572	7,67